

**PROJET DE
CONSTRUCTION
DE LA STATION
D'ÉPURATION
COMMUNAUTAIRE
À LA ROCHE-SUR-YON**



Projet de construction de la station d'épuration communautaire à La Roche-sur-Yon

14 février 2023 // Atelier

« Renaturation du site, insertion paysagère et biodiversité »

Aurélie PICQUE

Animatrice - Modératrice de la réunion

Déroulé de la réunion

de 18h à 20h

- Les enjeux du projet en termes de renaturation, d'insertion paysagère et de biodiversité
 - /// Echanges avec le public
- Travail en sous-groupes
 - /// Restitution
- Conclusion

Les intervenants en tribune

➤ **Anne AUBIN-SICARD,**

Vice-présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération

1^{ère} adjointe de La Roche-sur-Yon

➤ **Alexandra GABORIAU**

Vice-présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération

Maire de Thorigny

➤ **Manuel GUIBERT**

Vice-président de La Roche-sur-Yon Agglomération

Maire de Fougeré



Anne AUBIN-SICARD

Vice-Présidente de La Roche-sur-Yon Agglomération



Mireille AMAT et Serge QUENTIN

Garants de la concertation

Mireille AMAT



mireille.amat@garant-cndp.fr

Serge QUENTIN



serge.quentin@garant-cndp.fr

Garant.e.s de la concertation

Les enjeux du projet en termes de renaturation, d'insertion paysagère et de biodiversité

Rappel des grands objectifs du projet

Le site actuel : la station d'épuration de Moulin-Grimaud

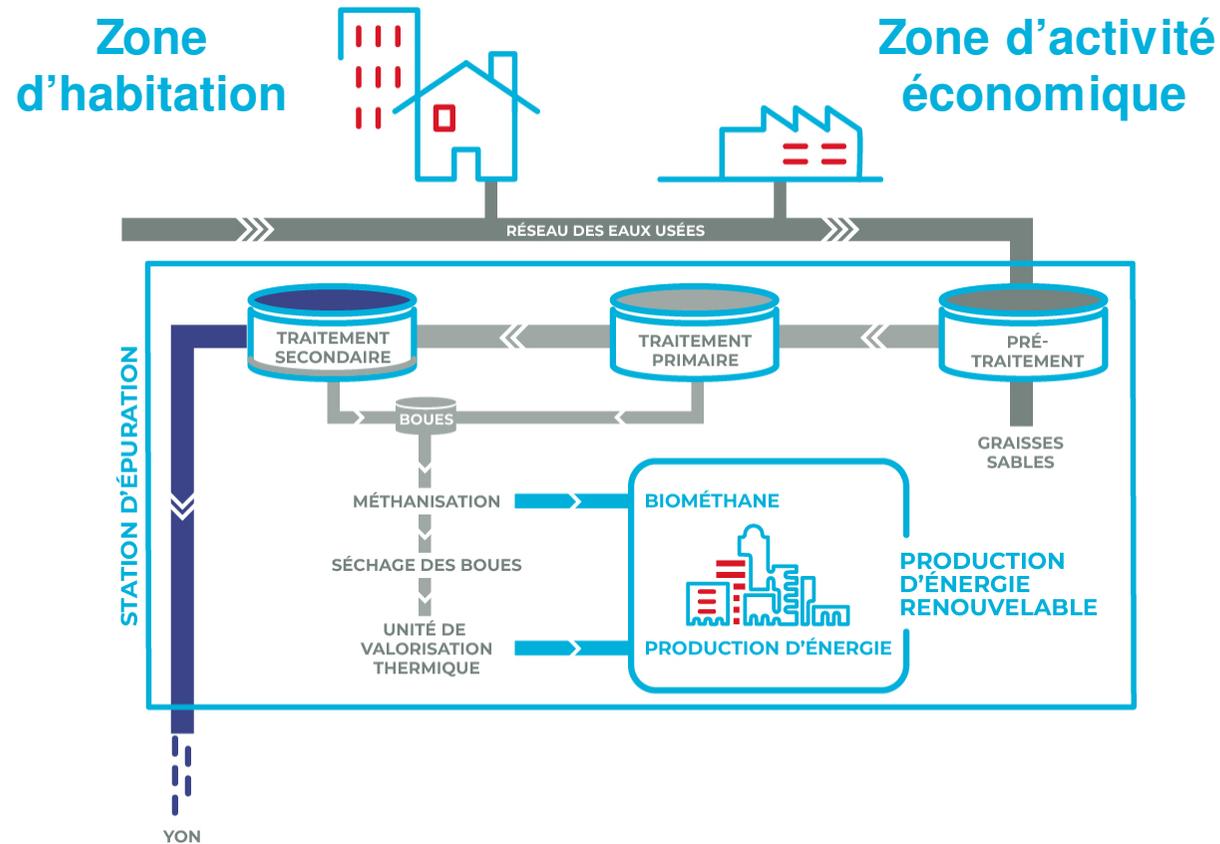


Les ambitions de La Roche-sur-Yon Agglomération

Disposer d'une installation :

- ☛ **Fiable** avec des équipements éprouvés, sécurisés et performants, exemplaire au niveau énergétique, pour laquelle les coûts d'exploitation sont maîtrisés
- ☛ **Evolutive et adaptable** aux évolutions réglementaires et à la démographie future du territoire
- ☛ **Modulaire** permettant de faire face aux variations de charge des différents intrants
- ☛ **Pédagogique**, permettant de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux: préservation des milieux récepteurs, des ressources énergétiques, des espaces naturels, etc.
- ☛ **Intégrée dans son environnement immédiat**

Le fonctionnement de la future station



Coût et financement

- Coût : estimation entre **80 et 90 millions d'euros**
- Sollicitation de plusieurs partenaires financeurs :
l'agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'ADEME,
la Région et le Département
- Recours à un marché public global de performance
(MPGP) pour la conception, la construction et
l'exploitation

Un marché public global de performance pour la conception, la construction et l'exploitation

La Collectivité définit un cadre à respecter dans le Dossier de Consultation :

- Capacité de traitement
- Normes de rejet
- Orientations pour la filière eau
- Destination des boues
- Parcelles à construire
- Accès
- Limitation des nuisances
- Intégration architecturale et paysagère, ...

La concertation s'inscrit dans la définition de ce cadre

- Au stade de l'élaboration de leur offre, **les candidats conçoivent une solution technique complète correspondant au cadre défini** : choix des process, dimensionnement fin, implantation des installations, plans, ...

Principaux avantages pour la Collectivité :

- Les traiteurs d'eau sont invités à présenter **leurs meilleures solutions techniques et leurs dernières innovations**
- **La Collectivité impose des objectifs de performances** : efficacité énergétique, incidence écologique, qualité de service, niveau d'activité, ...
- Cette forme de marché permet le recours à une **procédure négociée** : optimisation de l'investissement réalisé
- L'installation est **exploitée pendant 6 ans par le constructeur** : assurance de la bonne mise en place des process et de leurs routines d'exploitation
- **Un seul interlocuteur** pour la Collectivité tout au long du projet : conception, construction et exploitation

Le calendrier

Candidatures, offres,
dépouillement, Audits on,
négociations
(délai : 3 mois)

Instruction du dossier
(délai : 6 mois)

Travaux
(délai : 34 mois)

Mise au point, mise
en régime, mise en
observation, essais
de garantie
(délai : 10 mois)

/// 2023

/// 2024

/// 2025

/// 2026

/// 2027

/// 2028

9 janvier au
21 février 2023

**Concertation
préalable**

Mars
2023

**Lancement du
Marché Public
Global de
Performance
(MPGP)**

Fin mars
2024

**Choix du
concepteur
- réalisateur -
exploitant**

Juin
2024

**Dépôt du
dossier
réglementaire**

Début
novembre 2025

**Obtention
de l'arrêté
et début des
travaux**

Début
novembre
2027

**Mise en
service
du nouvel
équipement**

Septembre
2028

**Réception
définitive**

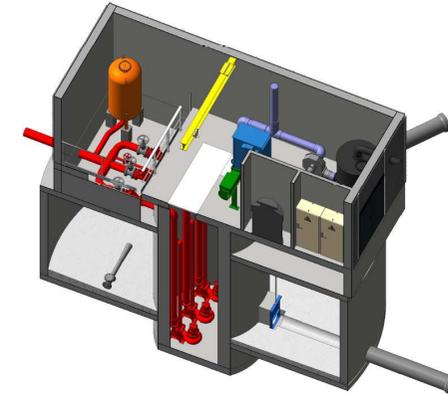


Zoom sur les enjeux de renaturation, d'insertion paysagère et de biodiversité

Le devenir du site actuel

- Renaturation du site actuel :
 - Démolition de l'ensemble des ouvrages de l'actuelle station d'épuration de Moulin-Grimaud
 - Mise en valeur écologique du site

A noter : construction d'un nouvel ouvrage de relevage et de tamponnage à proximité du site actuel



Visuels de bassins tampons avec poste de relèvement



L'intégration architecturale et paysagère

Les grandes orientations architecturales :

- Des lignes et des couleurs qui reprennent les formes des haies existantes
- Construction d'une station compacte, discrète et sobre (volumétrie, hauteur des infrastructures, végétalisation)
- Intégration d'un circuit pédagogique interne au site
- Préservation des trames vertes et bleues
- Choix ouverts concernant les matériaux (bois, béton, métal, polycarbonate...) et l'intégration (teintes, végétalisation, etc.)

Les grandes orientations paysagères :

- Végétalisation des abords du site
- Isolation du hameau de La Potinière par des arbres au sud de la voirie d'accès
- Un circuit pédagogique externe



Exemples de visuels – STEP de Bourges – 140 000 EH



Exemples de visuels – STEP de St-Gilles-Croix-de-Vie – 102 000 EH



Vues au sol



Vues au sol



Vues au sol

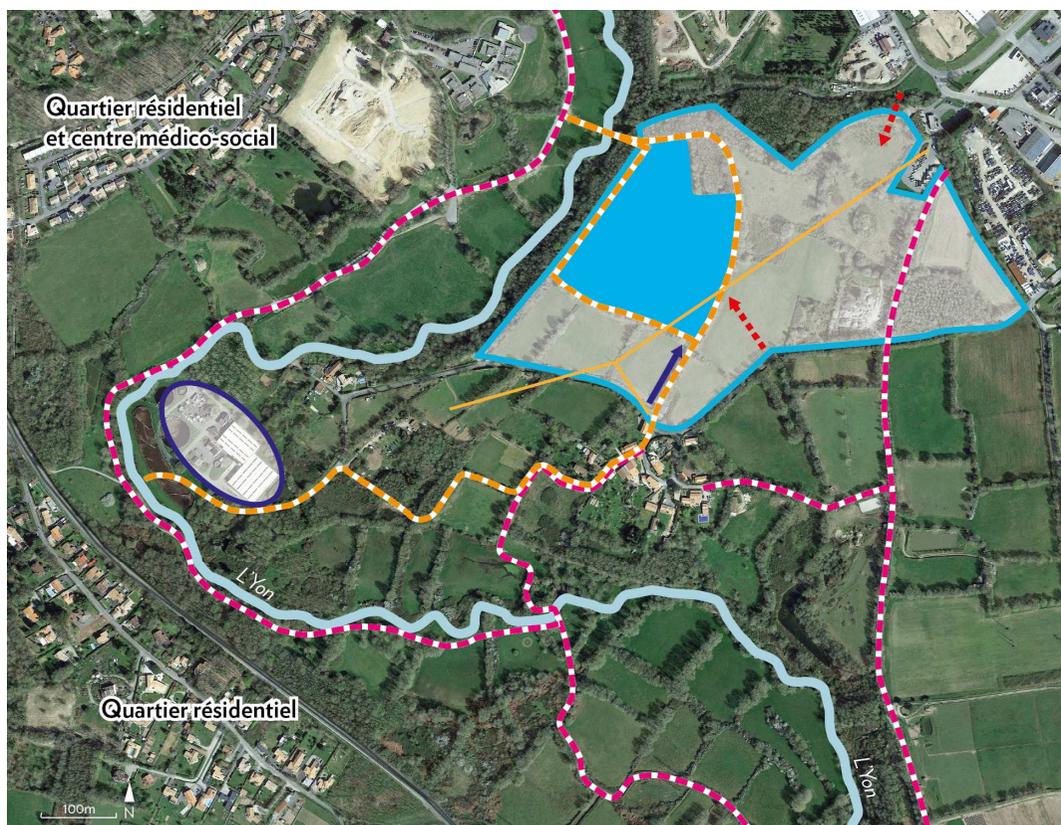


Les accès et les cheminements envisagés

ATELIER #2
Les accès et les circuits
pédagogiques

Jeudi 16 février
de 18h à 20h

Salle des Anciennes Écuries des
Oudairies, La Roche-sur-Yon



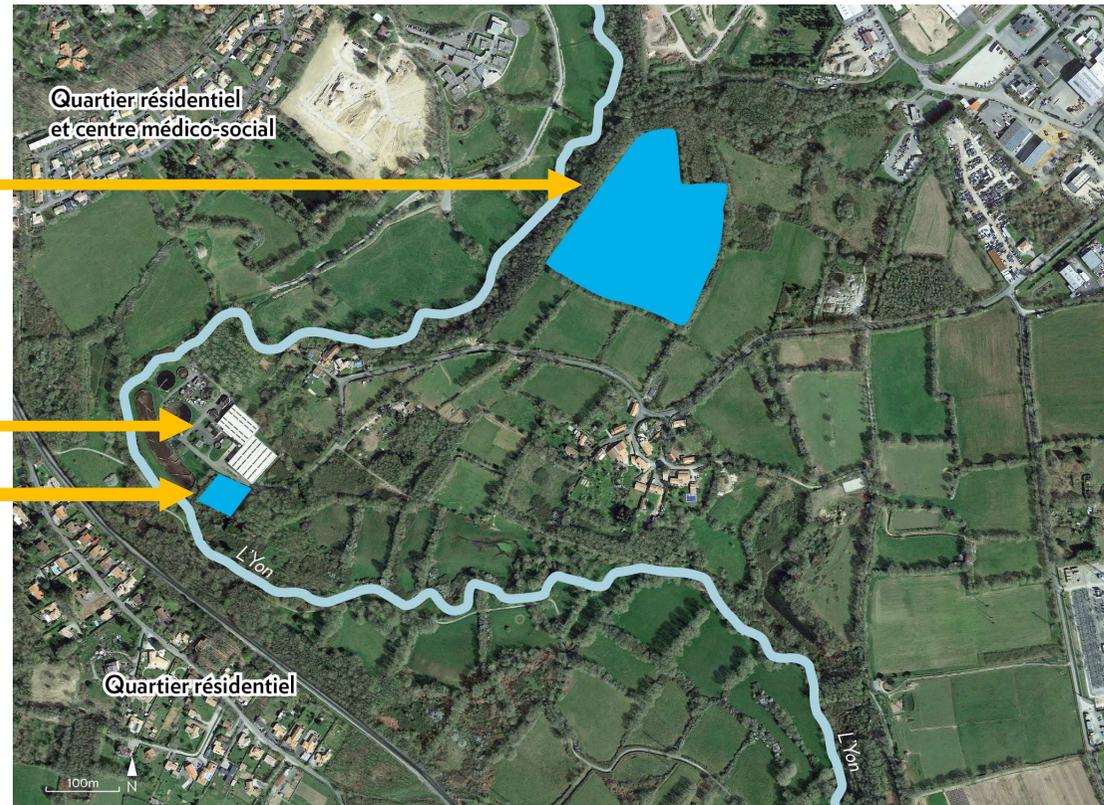
- Station d'épuration de Moulin Grimaud
- Zone d'étude pour la future station d'épuration
- Parcelles retenues
- Cheminements doux existants
- Cheminements pédagogiques Au fil de l'eau
- Accès envisagés
- Accès pompiers
- Ligne haute tension

Les parcelles

Zone d'étude de la future
station d'épuration

Station d'épuration actuelle

Parcelle pour l'implantation
du futur bassin tampon



Pourquoi avoir retenu ces parcelles ?

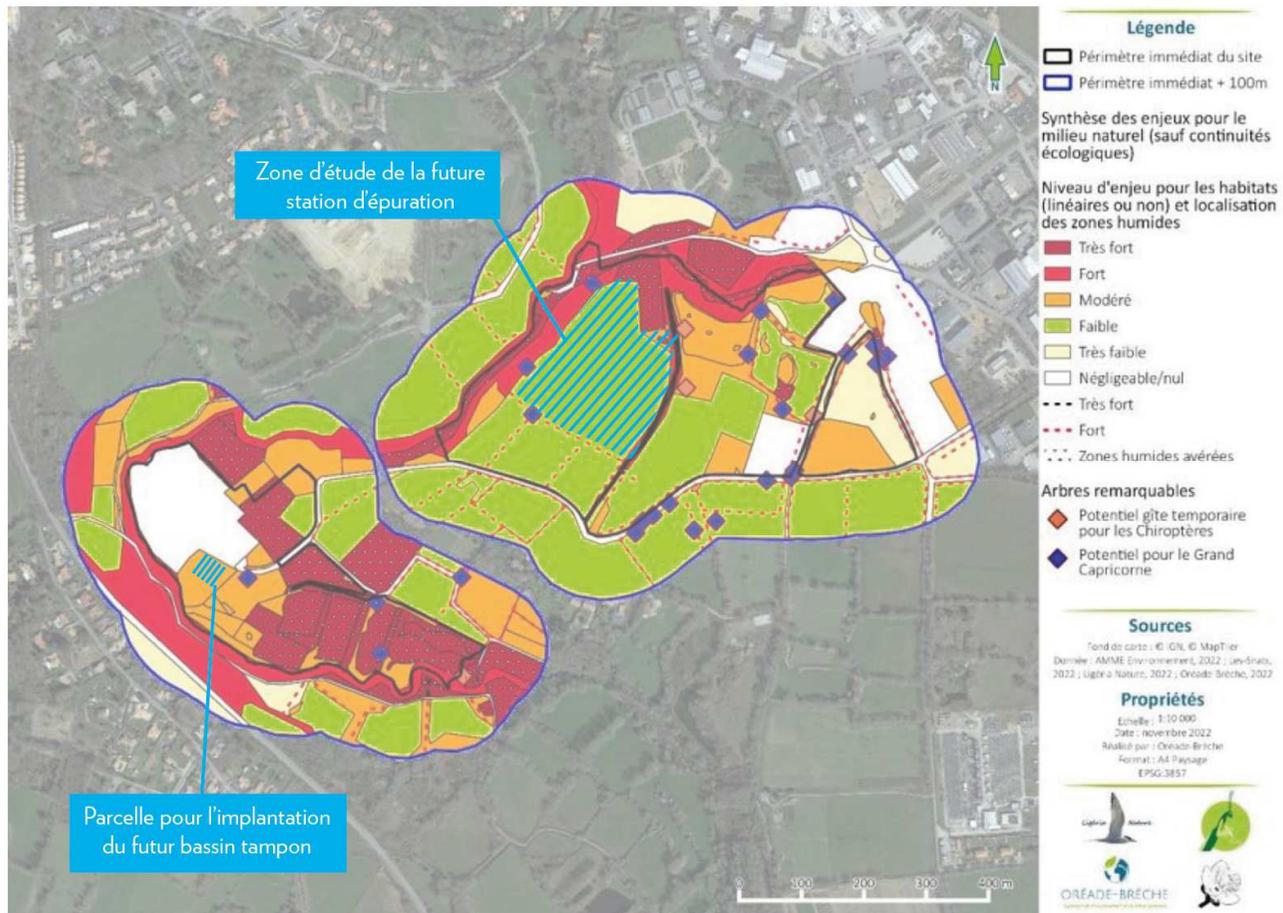
Concernant l'implantation de la future station d'épuration :

- Réserve foncière maîtrisée
- Proximité du point d'arrivée des eaux usées (deux réseaux structurants)
- Secteur non inondable
- Proximité poste injection biogaz GRDF (méthanisation)

Concernant le futur bassin tampon :

- Pas d'enjeu de continuité de service ni de coactivité
- Zone non humide

La biodiversité



Les zones humides



Légende

- Périmètre immédiat + 100m
- Périmètre immédiat du site
- Zones humides (tous critères)

Sources

Fond de cartes : © IGN, © MapTiler
Donnée : AMME Environnement, 2022

Propriétés

Echelle : 1:30 000
Date : septembre 2022
Réalisé par : Oréade Brèche
Format : A4 Paysage
EPSG:3857



Travail en sous-groupes

Les modalités du travail en sous-groupe

- **Des échanges entre les participants**
- **Des outils à votre disposition** : une grille de travail, un plan du site et un fascicule du participant
- **RSYA à votre disposition pour répondre aux questions / besoins d'information complémentaire**
- **Durée : 1h**
- **Désignation d'un rapporteur au sein de chaque groupe (restitution)**

Restitution

Conclusion

Prochains rendez-vous

- 📍 **Jeudi 16 février 2023 de 18h à 20h** : atelier n°2
« Les accès et les circuits pédagogiques »
- 📍 **Mardi 21 février 2023 de 19h à 21h** : Réunion publique de
clôture

Merci de votre participation !